

AR Prefecture

016-211600499 MAIRIE DE BONNES
Recu le 28/02/2025 Charente

Code Postal 16390

Tél 05.45.98.51.74

mairiebonnes@orange.fr

Site : bonnes.fr

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

2025N° 3

L'an deux mil vingt-cinq, le Jeudi vingt février, le Conseil municipal de la Commune de BONNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BEGUERIE Stéphane, Maire.

Date de la convocation : 13 février 2025.

Présents : Mesdames LALANCE Ghislaine, NYZAM Fabienne, ADAMY Sandy, GEORGES Claire, Messieurs CHATENET Fabrice, AUTHIER Adrien, ROUSSILLON Nicolas, Monsieur CHLASTA Patrick.

Absent : Monsieur DE GUILLEBON Olivier

Excusé : Néant

Monsieur Patrick CHLASTA a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : AVIS CONFORME SUR LES ZONES D'ACCELERATION DE PRODUCTION D'ENERGIES RENEUVELABLES

Par délibération du 26 novembre 2024, la commune de BONNES a défini des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAE nR) sur la commune de BONNES. Cette délibération a été transmise au service de l'Etat qui demande maintenant à la commune de délibérer à nouveau pour avis conforme.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne un avis conforme aux zones d'accélération de production d'énergies renouvelables sur la commune de BONNES définies par la délibération du 26 novembre 2024.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Affiché et publié le 27 février 2025

BONNES, le 21 février 2025
Le Maire

S. BEGUERIE

